

FICHE DE CONTRÔLES VISUELS

NOM

VÉHICULE KM

DATE IMMATRICULATION

N° OR EMAIL



C'EST SÛR

			BON ÉTAT APPARENT		À REMETTRE EN ÉTAT
	VISIBILITÉ	Contrôle des balais d'essuie-glace AV et AR			
		Contrôle de l'état du pare-brise			
		Contrôle des rétroviseurs			
	IDENTIFICATION DU VÉHICULE	État des plaques d'immatriculation (fixation AV et AR et lisibilité)			
	ÉCLAIRAGE	Feux de position			
		Feux de croisement			
		Feux de route			
		Feux stop			
		Feux antibrouillard AV et AR			
		Feux de recul			
		Clignotants			
		Feux de détresse			
	VÉRIFICATION DES NIVEAUX	Liquide lave-glace			
		Liquide de refroidissement			
		Contrôle du niveau de liquide de frein			
		Contrôle du niveau d'huile moteur			
	FREINAGE	Contrôle des plaquettes de frein			
		Contrôle des disques avant (sans dépose de roues)			
		Système d'assistance de freinage			
		Contrôle du témoin du niveau de liquide de frein			
	DIRECTION	Contrôle du système d'assistance de direction			
		Volant de direction			
	AMORTISSEURS	Etat des amortisseurs			
	AUTRES	Contrôle de l'état de l'échappement et des fixations			
		Contrôle du niveau du liquide de direction assistée			
		Contrôle de l'avertisseur sonore			
	ÉQUIPEMENTS	Support de roue de secours			
		Contrôle des ceintures de sécurité			
	PNEUMATIQUES	Pression des pneumatiques			
		État des pneumatiques :	Bon	Moyen	À remplacer
CACHET DE L'ENTREPRISE		AVG			
		AVD			
		ARG			
		ARD			
		RS			

Les contrôles réalisés portent uniquement sur les éléments visibles du véhicule et n'impliquent aucun démontage. En conséquence, le réparateur AD ne saurait être tenu pour responsable en cas de non détection d'une défectuosité non apparente.